

Le 16/12/2022

Adressé au ministre national de l'Agriculture
et de la Souveraineté alimentaire Marc Fesneau
Adresse. Hôtel de Villeroy, 78 rue de Varenne, 75007 PARIS

Monsieur le Ministre,

Objet: Proposition de loi sur l'utilisation durable des pesticides

Nous vous écrivons car nous sommes préoccupés par la proposition de la Commission européenne concernant le règlement sur l'utilisation durable des produits phyto-pharmaceutiques (SUR).

Nous observons avec beaucoup d'inquiétude les attaques incessantes contre ce texte législatif crucial. Certaines parties prenantes ayant des intérêts privés tentent d'amoinrir la portée du texte dit "SUR" et de retarder son adoption.

La semaine dernière, un groupe d'États membres a annoncé qu'il prévoyait de demander à la Commission une analyse supplémentaire pour l'analyse d'impact. Le risque: faire échouer la proposition.

En effet, cela pourrait retarder considérablement le processus d'adoption et empêcher sa finalisation avant la fin du mandat de la Commission en 2024.

Nous saluons la position de la France qui soutient jusqu'à présent la proposition de la Commission européenne et ne souhaite pas retarder les négociations. Comme vous le savez peut-être, certaines des informations demandées par les 18 États membres (analyse d'impact) ont déjà été travaillées par la Commission dans le cadre de « les moteurs de la sécurité alimentaire » (présenté lors de la dernière réunion du groupe consultatif).

Cet acte législatif est crucial pour la mise en œuvre des stratégies "de la fourche à la fourchette" ("Farm to Fork") et "biodiversité", ainsi que du plan d'action "pollution zéro". Ce texte est aussi essentiel pour atteindre les objectifs du Pacte vert - un plan que les États membres ont salué.

Nous nous réjouissons que la directive sur l'utilisation durable des pesticides (SUD) devienne un règlement, et cette réforme doit aboutir à une proposition ambitieuse.

Il n'est pas nécessaire de procéder à une analyse supplémentaire car l'analyse d'impact a déjà été approuvée par le *Regulatory Scrutiny Board*. Le fait que cela ait été fait avant l'invasion de l'Ukraine par la Russie n'a aucune incidence sur la validité de l'analyse d'impact.

En outre, l'adoption de la SUR par le législateur et son entrée en vigueur ultérieure prendraient probablement jusqu'à la fin de 2023 et 2024, respectivement et ce, même si les négociations commençaient immédiatement. Par conséquent, les effets de la législation sont indépendants de la crise actuelle due à la guerre en Ukraine.

La sécurité alimentaire dans l'Union européenne n'est pas menacée par la guerre en Ukraine. Comme l'ont montré de multiples travaux scientifiques, ce qui menace la sécurité alimentaire mondiale et la santé des abeilles est le modèle actuel de production agricole intensive (IPBES, 2018). Comme l'ont souligné des groupes de la société civile et plus de

660 scientifiques et autres experts des systèmes alimentaires, le report et l'affaiblissement des mesures environnementales, comme les objectifs de réduction des pesticides proposés dans le cadre de la SUR, ne feraient que nous éloigner de la sécurisation de la production alimentaire à long terme et de la résilience face à des menaces comme le changement climatique et la crise de la biodiversité.

L'utilisation massive de pesticides a déjà eu et a toujours un impact négatif sur la santé humaine ainsi que sur la biodiversité, notamment les pollinisateurs, la qualité de l'eau et des sols - en d'autres termes : les piliers de notre production alimentaire.

Un retard, voire une non-adoption de la SUR, reviendrait à ignorer non seulement les travaux et recommandations scientifiques, mais aussi les demandes de plus d'un million de citoyens européens qui ont participé à l'initiative citoyenne "Save Bees & Farmers" ; des citoyens européens pour qui le risque lié à l'utilisation des pesticides est une préoccupation grandissante. Ignorer leur demande reviendrait, une fois de plus, à amoindrir leur confiance dans les institutions européennes.

Au lieu de s'opposer fondamentalement à la proposition, son contenu doit être discuté, négocié, afin de trouver un consensus.

Nous souhaitons insister en particulier sur l'aspect de la lutte intégrée contre les parasites (IPM, *Integrated Pest Management*) - y compris les mesures préventives, l'allongement de la rotation des cultures, la diversification des cultures et les contrôles biologiques. La SUR doit veiller à ce que l'IPM soit mis en œuvre à grande échelle; les mesures de la politique agricole commune doivent inciter les agriculteurs à l'appliquer. D'abord, parce qu'elle est obligatoire depuis 2014 mais que sa bonne application dans les fermes européennes n'est toujours pas la norme. Ensuite, parce qu'elle promet de conduire à une réduction significative de l'utilisation des pesticides remplissant ainsi une grande partie des obligations de l'État membre au titre de la SUR, tout en préservant et en améliorant la nature au niveau de l'exploitation.

Par conséquent, nous vous demandons instamment de vous opposer à une analyse supplémentaire et inutile qui ne fera que retarder l'adoption de la SUR au Conseil ou au niveau de l'UE.

Les décideurs européens doivent se montrer à la hauteur de leurs responsabilités et écouter la science indépendante ainsi que les citoyens européens.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués,



Denis Perreau, le secrétaire national en charge des dossiers d'élevage
&
Patrick Boussard porte parole FFAP

Courrier en copie

*au ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires Christophe Béchu
au ministre de la Santé et de la Prévention François Braun*